

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de Verson (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 28/03/2023	L'an deux mille vingt trois Le 3 avril à 20 h
<b>DATE D’AFFICHAGE</b> 28/03/2023	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b> 11 AVR. 2023	<u>Etaient présents</u> : Mme Nathalie Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoints. Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Conseillers.
<b>NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE</b> : 27	<u>Absents excusés</u> : M. Stoffel donne pouvoir à Mme Perrier. M. Bouchard donne pouvoir à M. Le Rétif. Mme Quesnel.
<b>PRÉSENTS</b> : 24	
<b>VOTANTS</b> : 26	
	Secrétaire de séance : Monsieur Le Bourgeois

### OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2023

M. Deloget, conseiller délégué à la vie associative, fait une synthèse des demandes de subvention examinées en commission vie associative.

Avant de passer au vote de ces subventions (il s’agit d’adopter le tableau dans sa globalité), il indique que les conseillers municipaux membres du Bureau d’une association ne peuvent pas prendre part au vote.

Il est proposé au conseil municipal de voter les subventions aux associations pour 2023 selon le tableau suivant :

CCAS	49 000 €	HALTEROPHILIE	1 500 €
COOP FRANCOISE DOLTO	3 500 €	PLEIN AIR	3 000 €
COOP VICTOR HUGO	7 000 €	TENNIS CLUB	5 000 €
PARENTS A Verson	300 €	YOGA DE L’ODON	1 000 €
UNSS Collège	800 €	ARTS PLASTIQUES	2 000 €
PETITE PIROUETTE	160 €	CLUB PHOTO	500 €
PREVENTION ROUTIERE	300 €	BALADINS DE L’ODON	1 500 €
MFR LA BAGOTIERE	50 €	EVI’DANSE JAZZ Verson	1 500 €
MFR MALTOT	50 €	SCULPTEURS DE L’ODON	500 €
CFA ALENCON	50 €	LAMIDO	1 200 €
3IFA	50 €	AU JARDIN DE L’ODON	300 €

FAMILLES RURALES	52 685 €	CLUB DE L'AMITIE	1 500 €
ADMR	1 300 €	COMITE DE JUMELAGE	2 200 €
ALL'O	5 000 €	DANSER A VERSON	500 €
DONNEURS DE SANG	300 €	HAMECON VERSONNAIS*	300 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	200 €	VER SON JARDIN	400 €
BANQUE ALIMENTAIRE	800 €	ANCIENS COMBATTANTS	200 €
APF	200 €	POINTEURS VERSONNAIS	400 €
HANDUO TANDEM	200 €	PRESENCE SENGHOR	500 €
AMICALE FOOTBALL	17 000 €	<u>SOLIDARITE INTERNATIONALE</u>	
AMICALE HANDBALL	3 500 €	EMI	2 300 €
ARCHERS DE L'ODON	500 €	ACASEA	300 €
CYCLOS DE L'ODON	500 €	GSCF (Pompiers solidaires)	800 €
GYM ENFANTS DE L'ODON	2 000 €	AAMABA	300 €
VERSON TELETHON	300 €		

Les conseillers municipaux suivants ne prennent pas part au vote :

- M. Bouchard pour les Anciens Combattants,
- M. Courteille pour les Cyclos de l'Odon,
- M. Gué pour le Club photo,
- Mme Letourneur pour l'association Danser à Verson,
- M. Simon pour les Jardins de l'Odon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés (25 votes pour, 1 abstention) :

- D'adopter le tableau des subventions 2023 ci-dessus,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La Maire,  
  
Nathalie DONATIN

